



Déclaration liminaire – FSU 34
CSA spécial Départemental – 30 janvier 2024

Madame la Directrice Académique
Madame et Monsieur les Directeurs Académiques Adjointes
Cher·e·s collègues

Nous tenons bien entendu à exprimer notre réaction à la nomination de Madame Amélie Oudéa-Castera comme Ministre de l'Éducation Nationale de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et paralympiques. Cette nomination et les propos qu'elle a tenus sont vécus par la profession comme un mépris et une insulte à l'égard de l'école publique et de ses personnels. Non seulement du fait de l'étendue de son Ministère qui relègue l'Éducation Nationale en arrière-plan, notamment durant cette année 2024, mais en faisant le choix de dénigrer le service public qui ne remplirait pas correctement ses missions (remplacements non assurés, sécurité des enfants non garantie, pas d'épanouissement des élèves, etc), elle assume publiquement les conséquences désastreuses de la politique éducative mise en œuvre sous la présidence d'Emmanuel Macron depuis 7 ans. En vantant le modèle de l'école privée confessionnelle, elle revendique la ségrégation sociale et scolaire que nous vivons sur tout un ensemble de territoires et dans l'Hérault particulièrement sur Montpellier, Béziers, Sète, Agde ou Lunel. Son modèle est clairement celui de la séparation, de l'enfermement sur l'entre soi, de la remise en cause des valeurs essentielles de la République que sont celles de la mixité sociale et de genre, de lutte contre les discriminations faites aux femmes, aux élèves LGBTQIA+. Les propos tenus ont été d'une rare violence à l'égard de tout ce que porte la profession et que nous portons plus encore à la FSU. Nous continuerons à dénoncer le modèle idéologique sous-jacent aux propos et choix faits par cette nouvelle Ministre.

La préparation de rentrée 2024, se fait dans la continuité de la politique du Président Macron. Elle poursuit la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, victimes en France plus qu'ailleurs d'une reproduction des inégalités sociales et scolaires, pointées régulièrement par l'enquête PISA. Et encore une fois, la préparation de cette rentrée se fait par la poursuite de la dégradation des conditions de travail des personnels et de leur absence de revalorisation. Les multiples annonces du Président de la République, du Ministre Attal, devenu entre-temps Premier Ministre et de la nouvelle Ministre de l'éducation nationale sont non seulement contradictoires, contiennent des dispositifs existants depuis des années (comme la Marseillaise ou les cérémonies de remise des diplômes) ou des mesures qui renvoient à une conception rétrograde et conservatrice de l'école, en voulant au passage museler les libertés professionnelle et pédagogique des enseignants. Ces annonces sont faites dans un objectif uniquement de communication politique et sont suivies très souvent après, d'une marche arrière, d'un rétropédalage, de nuances telles qu'elles annulent les mesures annoncées : DNB

obligatoire pour le passage au lycée, qui ne l'est plus ensuite, retour du redoublement, mais qui ne concernerait au final que le primaire. Ces annonces nous obligent à préparer une rentrée sans aucun texte réglementaire publié ni aucun financement assuré dans la dernière loi de finances, puis que nous a été annoncé un redéploiement de crédits non consommés à partir du mois de septembre 2024.

Dans le premier degré, les prévisions d'effectifs en baisse pour la rentrée 2024 (-46 500 élèves entre 2018 et 2024) – soit seulement 1,08% des effectifs globaux en prévision pour la rentrée – sert de levier pour justifier de nombreuses fermetures de classes au lieu de permettre d'améliorer les conditions d'exercice à la rentrée. L'Hérault fait partie des départements les plus dynamiques de France avec une croissance annuelle de la population de 1,2 % (entre 2015 et 2021) selon le dernier rapport de l'INSEE. Notre département fait partie des rares à disposer d'une dotation globale positive, au détriment de 2 autres départements de l'académie (Lozère - 3, PO 0). Mais ces 12 ETP ne restent bien insuffisants et ne permettront même pas d'assurer les priorités ministérielles : achèvement du dédoublement des GS en éducation prioritaire, scolarisation en TPS des enfants de 2 ans dans QPV, création d'ULIS, d'UEMA, et PAS, pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux. La FSU 34 continue à affirmer que les mesures de carte scolaire doivent être étudiées sur du temps long et prendre en considération la réalité de chaque école (isolement, accueil des 2 ans, EBEP ...). Encore une fois, la carte scolaire du département présentée aujourd'hui ne répond en rien aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation. Nous avons besoin de postes statutaires notamment pour assurer le remplacement garant d'une continuité pédagogique pour les élèves et leurs familles. En l'état, les conditions de rentrée ne permettent d'apporter une solution aux raisons pour lesquelles nous avons lancé une Alerte sociale dans les 102 départements de France. Comme l'an dernier nous dénonçons sur le terrain, le manque de personnels remplaçants ; à chaque fois qu'un enseignant n'est pas remplacé, c'est toute l'école qui est désorganisée, le service public n'assurant plus son rôle. Il est urgent de créer des postes d'enseignantes et enseignants spécialisé-es, de psychologues de l'Éducation nationale pour répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive. Il devient prioritaire de compléter les RASED, et de redéployer des enseignant-es spécialisé-es à dominante relationnelle.

Toutes les mesures annoncées, sans budget supplémentaire, ont pour finalité réelle la déqualification et la prolétarianisation des enseignants en confisquant leur expertise et leur pouvoir sur le contenu de leur travail, tout en passant sous silence la pénurie d'enseignants, le manque de formation, la dégradation du climat scolaire. Plus que jamais et dans ce contexte politique, la FSU continuera à mobiliser la profession pour améliorer les conditions de travail, la revalorisation des salaires, la lutte contre une école du tri social et de la sélection précoce, la mise en œuvre d'une véritable école de l'inclusion qui assure, grâce à des personnels reconnus et intégrés dans la Fonction Publique, la démocratisation de l'accès aux savoirs émancipateurs, à des projets d'orientation ambitieux et choisis, à tous nos élèves quelle que soit leur situation de handicap ou leurs besoins spécifiques.

C'est pourquoi nous appelons la profession à se mettre en grève jeudi 1^{er} février et à venir manifester à Montpellier à 14H, Place de la Comédie.

Les élu-es de la FSU 34.